



Paraît le
Mardi
Jeudi
Samedi

Organe Central du Parti Communiste Internationaliste
BOLCHEVIK-LÉNINISTE POUR LA CONSTRUCTION DE LA
IV^e Internationale

Résistance aux décrets-lois !



« Nous entrons dans l'ère active des décrets-lois », écrivait voici trois jours l'éditorialiste de Paris-Midi.

Et de se féliciter de ce que le calme exceptionnel du prolétariat ait permis d'entrer dans cette phase d'activité, qui, pour les travailleurs, est une phase de virulence.

Ce n'est pas sans raison sérieuse que la mise en route du premier train de décrets-lois a été retardée de quelques jours. La connaissance élémentaire de ces documents et l'appréciation même rapide de leur contenu eussent sans doute soulevé d'indignation une importante partie des manifestants du 1^{er} Mai.

... Et quelque peu bousculé cette « unité ouvrière » qui a permis la promulgation de ces mesures d'Etat par lesquelles l'organisation de la misère, de la répression et de la guerre est parvenue à sa période active.

Nous consacrons une page entière du présent journal à une analyse succincte, mais exacte, des nouveaux décrets-lois.

Augmentation considérable des dépenses de l'Etat, et notamment des postes afférents directement à l'équipement guerrier de la France et de ses colonies.

Nouvelles charges fiscales majorant les impôts directs ou indirects déjà existants d'un supplément de 8 %, et aggravant la répression fiscale d'une série de mesures inquiétantes.

Suppression de fait des « conquêtes de Juin 1936 » dont parlait Jouhaux à Vincennes, puisque ni les conventions collectives, ni la réglementation de la durée du temps de travail ne tiendront devant cette raison d'Etat qu'est la défense nationale et la nécessité d'augmenter la production.

En résumé, mesures dirigées exclusivement contre les travailleurs et contre leurs récentes offensives ; mesures destinées uniquement au renforcement des positions de classe de la bourgeoisie ; mesures destinées à intégrer toutes les forces de production dans lesquelles cette même bourgeoisie enchaîne les travailleurs au plan de guerre et de brigandage colonial.

Ce monument d'hypocrisie et de coercition est complété par des mesures répressives contre les travailleurs étrangers. Ceci fera accepter cela, pense Sarraut, qui table ainsi sur les campagnes xénophobes menées dans la grande presse.

En réalité, ces mesures forment un tout. La bourgeoisie et ses valets l'acceptent en bloc ; les ouvriers et les paysans doivent, en bloc, le rejeter.

Chez Electrolux à Courbevoie

Provocations fascistes et capitulations des bonzes

CHACUN jour qui passe voit les dirigeants du Syndicat et de la Fédération des Métaux célébrer la grande, très grande « victoire » des métallurgistes parisiens. Victoire ? Ces quelques sous d'augmentation, alors que dans la plupart des usines, la discipline patronale s'est accentuée, que les brimades et les renvois recommencent, notamment contre les techniciens qui ont été abandonnés par les dirigeants staliniens (probablement au nom de leur « alliance avec les classes moyennes » et pour pousser les moins conscients dans les bras des fascistes).

Victoire ? Mais les provocations fascistes se multiplient presque impunément.

Lundi dernier, à Courbevoie, chez Bronzavia, chez Electrolux, et dans quelques boîtes, les hommes du P.P.F. sont venus se faire la main.

Chez Electrolux, la distribution d'un tract P.P.F. était faite par deux anciens ouvriers de la boîte, aujourd'hui casés ailleurs. Le délégué de l'usine déchira leur tract. Les hommes du P.P.F., rejoints par une trentaine de fascistes venus en camionnettes, provoquèrent une bagarre. Voyant qu'ils allaient avoir le dessous, ils sortirent des revolvers. A ce moment, la police intervint et leur permit de se retirer.

Mais, après cela, la direction fasciste d'Electrolux renvoya le délégué soi-disant pour s'être battu dans l'usine. Indignés, les travailleurs débrayèrent et occupèrent l'usine.

Vous pouvez en vain lire la pseudo presse ouvrière, « Humanité », « Populaire » ou « Peuple » pour connaître ces provocations fascistes et patronales. Silence complet car ils ne veulent pas ranimer la colère des prolétaires. Au contraire, ils font tout pour l'endiguer, la réduire à néant.

Les ouvriers d'Electrolux occupaient l'usine. Les « responsables » syndicaux sont venus leur donner l'ordre d'évacuer, pour ne pas que la police procède à cette opération brutalement.

Voilà comment se poursuit la politique de trahison des bonzes staliniens. Ils ont torpillé la grève des métaux, et maintenant, devant les provocations fascistes, ils capitulent et obligent les travailleurs à capituler.

Ni le premier train de décrets-lois, ni les suivants, dont on annonce le départ, ne doivent passer !

Ils ne le pourront pas si, de tous côtés, au village et à l'usine, les travailleurs organisent eux-mêmes le barrage.

Ce faisant, ce sont leurs premières conquêtes de Juin 1936 qu'ils défendront. Et c'est dans l'organisation de cette lutte nécessaire contre les décrets-lois de la bourgeoisie française que les avant-gardes révolutionnaires doivent se compter.

Les métaux de la région parisienne, et avec eux la plus grande partie des travailleurs de cette région sont fixés sur ce que veulent, sur ce dont sont capables les fameux « responsables », ceux qui poussent de hauts cris contre les « irresponsables », c'est-à-dire les ouvriers qui ont conservé leur dignité de classe, leur conscience de classe, qui sont prêts à défendre leurs intérêts énergiquement et qui demandent à leurs camarades de travail d'agir dans ce sens.

Les « irresponsables » sont aujourd'hui un nombre grandissant, l'appellation de « trotskystes » a pu effrayer un certain temps, mais elle trompe de moins en moins. Oui, ce sont les « trotskystes » qui osent prendre vraiment leurs responsabilités en demandant aux travailleurs de résister à l'offensive capitaliste par les méthodes de lutte de classes, par les méthodes révolutionnaires. C'est vers les « trotskystes » que se tourneront les ouvriers métaux trahis, les exploités d'Electrolux provoqués par les fascistes et abandonnés par les dirigeants syndicaux ; c'est avec les « trotskystes » qu'ils prépareront la revanche. Revanche sur le patronat et le gouvernement. Revanche sur les bureaucrates grassement appointés aux frais des travailleurs qu'ils trompent.

La parole est aux immigrés

Le « Populaire » de ce jour donne un rare exemple de cynisme.

Au moment où sont publiés les décrets-lois qui frappent si durement les travailleurs immigrés, « le Popu », sur trois colonnes, attribue aux travailleurs immigrés la volonté de « participer à la défense de la France républicaine ».

Les représentants des immigrés allemands, hongrois, italiens, juifs, polonais, tchécoslovaques, déclarent que...

La Fédération Internationale des émigrés d'Allemagne affirme que...

L'Union populaire italienne précise que...

Cinq organisations de hongrois proclament en commun que...

La Fédération des immigrés polonais en France, le Centre populaire juif, les immigrations espagnole, portugaise, russe, ukrainienne, etc...

A en croire « le Popu », et à lire ces déclarations, tous ces ouvriers aiment la France, sont prêts à donner leur vie pour la défense de la liberté, du progrès et des conquêtes de 1789 !...

Nous ne mettons pas en doute l'authenticité de ces déclarations, ni leur simultanéité. Bien au contraire !

Mais cette unanimité et cette simultanéité sont vraiment trop voyantes pour être spontanées, au lendemain de la promulgation des décrets-lois.

Nous avons vu comment le Ministère de l'Intérieur en 1913 avait associé les immigrés à la guerre du Droit.

Nous doutons fort que ce langage traduise le sentiment des milliers de travailleurs étrangers que les décrets Sarraut vont pourchasser.

La Déclaration de Negrin

LE 30 avril, Negrin reçut la presse du monde entier pour lui remettre une déclaration sur les buts poursuivis par les gouvernementaux à travers la guerre civile. Ce document qui était destiné à préparer la réunion de Genève devait, dans l'esprit de ses auteurs, faire grand bruit. Il n'en a rien été ; cette déclaration partout reproduite ne fut presque pas commentée ; on se soucie peu des projets d'avenir d'un mourant !

Seul, dans la presse française, Péri, de « l'Humanité », se couvre un peu plus de honte en louant et commentant ce pauvre document où tout sonne faux !

On aurait fort à faire à relever toutes ses contradictions ; bornons-nous aux principales. Quelle sera la base économique de l'Espagne républicaine victorieuse ? « L'Etat garantira la propriété légale légitimement acquise dans les limites de l'intérêt national, il empêchera l'accumulation des richesses, etc... Pour cela il protégera la petite propriété, etc... Les intérêts étrangers n'ayant pas bénéficié de l'aide des rebelles seront respectés et indemnisés ».

Qu'est-ce que cette nouvelle théorie à l'heure où l'Espagne sera entièrement à reconstruire, de prétendre, en restant dans le cadre du régime capitaliste, empêcher la concentration ? Et comment concilier cette thèse et le respect des seuls trusts existant en Espagne (trusts miniers franco-anglais) que non seulement on respectera mais qu'on indemniserait, s'ils sont sages !

« L'Etat procédera à une profonde réforme agraire liquidant la vieille aristocratie, permettant enfin l'exploitation du pays grâce à la constitution d'une solide démocratie paysanne propriétaire de la terre qu'elle travaille ».

Comment liquidera-t-on la vieille aristocratie ? On ne le dit pas ; le mot « expropriation » ne figure même pas ; Negrin indemniserait-il aussi ces liquidés ? Enfin comment se formera cette « solide démocratie » de paysans actuellement ruinés et misérables dans le cadre d'un régime qui, restant capitaliste et démocratique, ne parle même pas de l'abolition de toutes les dettes paysannes. Il faudra que la campagne s'endette d'abord pour s'enrichir après ; on connaît cela, c'est l'histoire de toutes les réformes agraires bourgeoises qui ne profitent qu'aux paysans riches et aux banques prêteuses. Negrin se garde bien de dire comment sera répartie la terre pour constituer cette fameuse démocratie paysanne. Il faudra sans doute que le paysan achète sa terre à l'Etat ? Ainsi, dès l'origine même de l'affaire, c'est le paysan aisé, c'est la banque qui profitera, c'est une minorité qui se gavera : jolie démocratie bien bourgeoise !

**

En fait, ce document n'est qu'un pitoyable trompe l'œil pour l'intérieur et une déclaration de principes capitalistes et démocratiques pour s'assurer la bienveillance des « républicains » français et anglais à la veille de Genève.

Mais personne n'est dupe. En Espagne, nombreux sont les prolétaires qui ont déjà compris ce qu'était le gouvernement Negrin. S'ils le supportent c'est parce qu'ils n'ont pas de parti révolutionnaire, c'est-à-dire pas de perspectives claires, pas d'organisation de classe qui leur permette à la fois la lutte contre Franco et contre la bourgeoisie républicaine et ses alliés Staline, Herriot, Churchill, etc...

A l'extérieur, les capitalistes ont bien ri ! Toutes les platitudes de Negrin à leur égard n'auront pas d'effet. Les démocraties franco-anglaises n'aideront Negrin que si elles décident la guerre prochaine : l'Espagne

Techniciens de la Métallurgie

Ce sont quatre camarades techniciens, deux du Syndicat des techniciens de la Métallurgie et deux du Syndicat des techniciens de l'Aviation (membres de la Fédération des Métaux) qui ont été licenciés à « la Lorraine », à Argenteuil, à la suite de la grève de la Métallurgie et sur la pression des staliniens.

Les motifs invoqués par le patronat (l'Etat a sa part dans la direction de l'usine nationalisée « la Lorraine ») sont, pour trois camarades licenciés qu'ils sont des « éléments troublant la discipline et l'ordre dans l'usine », pour le quatrième, qu'il a « pris la parole dans une autre usine (Liérou-Ollivier) le jour de la reprise du travail dans les usines nationalisées ».



Les staliniens ont été plus francs ; ils se sont vantés d'avoir fait flanquer à la porte des « espions trotskystes ».

Le syndicat des techniciens de la Métallurgie appelle les travailleurs à réagir par des protestations énergiques auprès des directions d'entreprises et des pouvoirs publics. C'est bien, mais cela ne suffit pas.

Car les directions des usines n'ont eu la force d'effectuer ces renvois qu'avec l'appui, le soutien sans réserve des staliniens.

Il faut, par l'exemple des renvois à « la Lorraine » dénoncer le rôle de flics joué par les hommes de la III^e Internationale.

Dans le 10e

Dimanche dernier, un de nos camarades J.C.I. revenant de sa vente de « la Commune », discutait devant l'église Saint-Laurent avec des vendeurs de « l'Avant-Garde ». Soudain, un vendeur du « National » s'avança et voulut donner un coup de poing au J.C., notre camarade intervint, pendant que le J.C. allait chercher du renfort qui arriva trop tard, après que notre camarade eut été violemment frappé par une trentaine de fascistes.

Jeunes communistes, réfléchissez-vous encore sur la nécessité d'organismes d'auto-défense ?

P. S. — Mieux encore, un des responsables J.C. du X^e que notre camarade questionnait sur la bagarre, répondit : « Je n'avais aucun intérêt à me battre. Vous avez provoqué (ce qui est faux), vous avez ce que vous méritez ! ».

Sans commentaires.

leur apparaissant alors comme une position militaire nécessaire.

Des centaines de milliers des meilleurs combattants espagnols sont tombés la haine au cœur contre le capitalisme et on arrive au document Negrin ! Quelle tristesse et quelle leçon pour ceux qui oublient sous les grands mots « démocratie », « liberté », les réalités de la lutte de classe et la nécessité révolutionnaire pour assurer la victoire sur l'ennemi : le capitalisme fasciste ou démocratique !

DANS le dernier numéro de « la Commune » nous avons déjà exprimé, nous adressant aux militants de la Fédération socialiste de la Seine, le danger que nous voyons de laisser sans riposte sérieuse, des manifestations organisées par la bureaucratie de la S.F.I.O. dans la Région Parisienne et qui ont pour but unique le regroupement des forces réformistes et le musellement de la Fédération dissoute.

La Manifestation de Luna-Park où doivent notamment participer Paul Faure, Dormoy et Allemane est particulièrement caractéristique à ce point de vue.

Le Secrétariat du Parti Communiste Internationaliste a considéré qu'il devait s'adresser directement au Bureau fédéral et aux militants de la Fédération de la Seine pour attirer leur attention sur la nécessité

LE COIN DU

Au cercle « Lutte de classe »

Nous donnons ci-dessous la fin de l'article dont le début se trouve dans notre dernier numéro.

Il termina en demandant aux camarades présents :

1° D'exiger des explications des responsables à chaque réunion de section d'usine ou d'assemblées syndicales.

2° De réclamer le bilan de cette grève.

3° D'exiger le renouvellement des directions des sections d'usine et la tenue d'un congrès extraordinaire du Syndicat parisien avec la représentation des minorités.

4° Le maintien et le respect de l'indépendance du syndicat, tel qu'il a été défini au congrès d'Unité de Toulouse.

5° Le respect de la démocratie syndicale.

6° La tenue avant le congrès confédéral d'un congrès national de la Métallurgie.

A la suite de ce rapport, plusieurs camarades prirent la parole.

Un travailleur de chez Gnome et Rhône déclara que le mouvement, loin d'apporter une amélioration à la situation des ouvriers, a au contraire renforcé la répression patronale et enlevé certains droits acquis en juin 1936, que la question des salaires n'était pas résolue, la direction se refusant à l'application des sentences, n'acceptant une augmentation de salaires que suivant l'augmentation du rendement. Il indiqua que la direction s'orientait non vers la signature d'une convention collective, mais de trois conventions, une pour la fabrication des moteurs d'aviation, une pour la branche moto et une pour la chaudronnerie, étant seulement d'accord sur la prolongation de la semaine de travail.

Un camarade de chez Bloch indiqua qu'il n'était d'accord avec l'analyse de Galopin sur les motifs du mouvement de grève de la Métallurgie parisienne ; il considère au contraire que ce mouvement, voulu par la direction syndicale aux mains des staliniens, avait pour but principal de ralentir par une semi-défaite la combativité des ouvriers. Il est d'accord sur la « non-responsabilité » des dirigeants syndicaux dans la conduite et dans la défaite de la grève.

Partisan d'une organisation des oppositionnels, il reprocha au Cercle « Lutte de Classes », sa passivité pendant la durée du conflit, il demanda qu'à l'avenir une meilleure liaison, des mots d'ordre et des directives fussent fournis aux camarades. Il s'éleva contre le mot d'ordre de « l'indépendance du syndicalisme », mot d'ordre repris par le patronat et les syndicats professionnels, il démontra que le syndicalisme ne peut suffire à lui-même, renfermant dans son sein des ouvriers de tous les partis, exprimant donc leurs convictions et leurs positions. Il se déclare d'accord pour une gestion et une direction indépendantes de l'organisation syndicale, contre le cumul des fonctions, pour la non rééligibilité et aussi pour le respect de la démocratie à l'intérieur des syndicats.

Un camarade de la Lorraine rappela comment la grève fut déclenchée, la conduite sans la direction stal'nienne et comment deux techniciens furent jetés à la porte comme provocateurs tout en



Il faut aller à L

de ne pas laisser cette provocation sans riposte directe et pour proposer l'unité d'action pour ce faire.

Voici le texte adressé au Bureau Fédéral et diffusé déjà par ailleurs auprès d'un certain nombre de militants.

Parti Communiste Internationaliste
Jeunesse Communiste Internationaliste
36, rue du Château-d'Eau

Camarades Socialistes de la Fédération de la Seine,

Après toute une série de trahisons terribles qui ont depuis juin 1936 permis à la bourgeoisie de reprendre en détail ce qu'elle a dû lâcher en gros,

Après ses propositions scandaleuses d'union sacrée à la bourgeoisie, d'un gouvernement de Thorez à Reynaud,

DU PROLO

étant membres actifs du syndicat, le licenciement cette semaine de deux nouveaux camarades techniciens s'étant élevés contre le renvoi des deux premiers, l'acceptation des 45 heures par les dirigeants staliniens, et enfin les méthodes d'embauchage et de licenciement employées pour cette usine nationalisée. Il termina en donnant connaissance d'une résolution présentée par différents ouvriers oppositionnels de plusieurs usines.

Un camarade de Citroën-Clichy donna quelques explications sur le mouvement dans cette boîte, mais marque aussi son mécontentement sur la passivité du Cercle « Lutte de Classes » dans le mouvement, il réclame plus d'action de sa part.

Un responsable du Bâtiment appartenant au Cercle, tout en saluant les camarades métallurgistes présents, indique les méthodes identiques employées par les dirigeants staliniens dans sa Fédération et son Syndicat ; il démontre aussi comment les responsables syndicaux violent et obligent les ouvriers à violer la semaine de 40 heures dans ces corporations par la récupération des jours fériés, et pour la défense nationale. Il indique à ce sujet les mesures prises en accord entre les dirigeants syndicaux, le Gouvernement, et les patrons, en vue des travaux de défense passive, de fortifications, les mesures de militarisation employées, l'obligation pour les ouvriers travaillant à ces travaux de fournir leurs papiers militaires (fascicule de mobilisation), de papiers d'état civil etc., et aussi les mesures prises pour la militarisation de ces ouvriers. En quelques mots, il démontra que tout comme leurs camarades de la Métallurgie, les camarades du Bâtiment sont conduits par les responsables des syndicats et de la C.G.T. vers l'Union sacrée. Il termina en se prononçant pour que le maintien des relations inter-corporatives se renforce devant le danger commun.

Un camarade de chez Rosengard se déclare lui aussi pour une plus grande action du Cercle « Lutte de Classes ».

Divers camarades, devant l'impossibilité de poursuivre la discussion en raison de l'heure tardive, demandent la tenue d'une nouvelle assemblée. Galopin se déclare pour la poursuite de la discussion, mais à la base, indiquant que cette assemblée n'était qu'une assemblée d'information, où aucune directive ni aucune résolution ne peut être votée.

Répondant à certaines critiques relatives à la passivité du Cercle dans la dernière grève, il indique les difficultés matérielles et personnelles, la presque totalité des camarades de la direction étant en grève dans leurs usines respectives.

Il se déclare contre les interventions au sein des syndicats au nom du Cercle « Lutte de Classes », ceci pouvant permettre des exclusions individuelles ou collectives des syndicats et de fait empêcher tout travail dans ces organisations. Il termine en se déclarant pour l'indépendance du syndicalisme, de l'éducation des ouvriers dans le sens de la lutte de classes et pour la poursuite dans la C.G.T. du redressement du mouvement syndical pour un syndicalisme révolutionnaire.

Nous reviendrons ultérieurement sur cette réunion et ce qu'il y a lieu de faire dans la métallurgie.

ler à Luna Park



La bureaucratie de la S.F.I.O. dissout votre Fédération parce que celle-ci n'entend pas suivre la même voie de basse trahison des intérêts du prolétariat.

Depuis, cette bureaucratie qui dans son action contre la bourgeoisie montre un torpeur complice, a entrepris une action résolue pour reconstruire une nouvelle Fédération à son goût.

Une étape importante de cette action qui a pour but votre terrassement complet, est la manifestation organisée dimanche 8 mai à Luna-Park avec la participation de Blum, Paul Faure, Dormoy ; c'est-à-dire les responsables principaux d'une politique de trahison, les responsables principaux de votre dissolution d'aujourd'hui et de votre exclusion de demain.

Laisser parler librement les Blum et autres dans la situation présente, c'est reculer

St-Hilaire du Touvet

Le 24 avril avait lieu une réunion du P.C.F. Un jeune communiste demanda l'union des jeunes prolos pour... faire du sport et créer ainsi une France forte.

Puis Billiat, secrétaire régional du P.C.F. fit un exposé sur le travail accompli par le Front populaire, tirant avantage sur l'acquit « et laissant la responsabilité du non fait aux deux autres partis.

Le camarade Badon, à titre individuel, fit, en contradictoire, une rétrospective de ce que fut le P.C. il y a quelques années et son attitude actuelle et démasqua la sinistre comédie des procès de Moscou. Il jugea Staline d'après le testament de Lénine, testament contesté par ces messieurs du P.C.

Billiat ne sut que répondre au « provocateur trotskyste » sinon que les ouvriers sauraient juger et précipitamment la séance fut levée.

Les ouvriers honnêtes ont en effet jugé car, quelques jours après, le camarade Badon fut élu délégué de la C.G.T. à une très forte majorité.

Les prolos seront seuls juges, ils sauront trouver et conserver la voie révolutionnaire, trahie par les II^e et III^e Internationales, ils bâtiront la IV^e Internationale qui défend les principes de Lénine et Trotsky.

Le Havre

Notre rayon du Havre vient de publier le numéro 2 de son organe, « Le Prolétaire, pour le mois de mai.

Ce numéro contient de nombreuses informations sur les entreprises de la région.

Grenoble

Nos camarades de cette ville nous ont adressé un communiqué pour une réunion de sympathisants pour le mercredi 4 mai. Mais ce communiqué nous est parvenu après que le numéro du mardi avait été tiré.

Réunion d'actif de la Région Parisienne à 20 heures 30, Vendredi soir 6 Mai salle des Pionniers, 49, Faubourg St-Martin

Il faut

Il faut faire un tract pour ma boîte... Il faut organiser une réunion de sympathisants... Il faut faire une tournée dans notre région...

Nous recevons de tous les camarades des demandes de matériel, de déplacement. Malheureusement, nous ne pouvons bien souvent donner satisfaction aux camarades parce que nous n'avons pas la possibilité matérielle, financière, de le faire.

Encore une fois, c'est à l'effort du plus grand nombre de camarades que nous nous adressons. Certes, la nouvelle montée du coût de la vie consécutive à l'augmentation des impôts de 8 % va accroître les difficultés de tous les exploités. Mais vaincre le capitalisme n'est possible que par les efforts et les sacrifices des exploités. Les rentrées par ventes, par abonnements, par souscriptions sont encore insuffisantes. Chaque camarade doit s'efforcer d'augmenter son appui, de nous adresser sa souscription, d'aider régulièrement notre travail.

L'effort systématique que nous poursuivons doit rencontrer une aide non moins systématique de nos amis.

Compte chèque postal : Mlle Brausch, 1773-07, Paris. — Prière d'indiquer le mot Mademoiselle

devant eux, c'est leur laisser le champ libre, c'est leur permettre de frapper plus fort demain les révolutionnaires.

C'est une capitulation qui peut sembler minime, mais qui ne peut qu'être suivie d'autres plus importantes.

Notre Parti estime de son devoir, dans ces conditions, de se mettre à vos côtés pour, ensemble avec vous, aller à Luna-Park porter la contradiction à Blum, Paul Faure, etc., etc...

Le Secrétariat du P.C.I.

La direction de la Fédération dissoute va-t-elle se refuser à intervenir à Luna-Park ? Nombreux sont les membres de cette Fédération qui veulent manifester contre ceux qui les ont exclus. Tout le problème est là : retourner soumis à la « vieille maison » ou la combattre au nom d'un nouveau parti révolutionnaire à créer.

Dans la S.F.I.O.

Meeting des "Rebelles"

La Fédération de la Seine organise ces jours-ci une série de meetings locaux où elle expose ses griefs contre la direction du Parti Socialiste.

Ces meetings sont des réunions d'information où la contradiction n'est pas de mise. Ils ont et auront donc tous la même figure. Cazenave, Weil-Curiel, Marceau Pivert, Daniel Guérin, Rul vont d'une salle à une autre où ils recommencent le même exposé que l'on peut résumer comme ceci :

Les chefs de notre Parti Socialiste sont des traîtres. Ils ont freiné les grèves, assassiné des ouvriers à Clichy, abandonné toutes les luttes ouvrières, mené une politique de capitulation en Espagne, etc... Ils nous ont « acculés à la situation où nous nous trouvons », ils nous ont « poussé à parler », ce n'est pas de notre faute si nous les dénonçons. Suit une histoire de gens sous cloche qu'on aurait libérés de leur cloche et qui s'envolent.

Après avoir exposé toutes les fautes et trahisons du P.S. qui ne sont pourtant pas nouvelles, les orateurs soulignent que le Parti Communiste a fait pire encore et conseillent à sa base de « rectifier le tir » chez elle aussi.

Leur conclusion sera pourtant la suivante :

« Nous sommes fidèles au Parti Socialiste, et si à Royan le Parti redevient révolutionnaire nous nous soumettrons à ses décisions. Si le parti socialiste ne redevenait pas, à Royan, le Parti de la Révolution, alors nous serions obligés, nous, de refaire ce Parti. »

La trahison des partis de la II^e Internationale ne datant pas d'hier, il est peu probable que nous assistions à un tel revirement dans le P.S. français. Les « rebelles » nous permettront d'être sceptiques sur une réforme profonde de leur Parti.

Dans la réunion qui s'est tenue hier soir dans le 20^e, boulevard de Charonne, un large public de 400 ou 500 personnes attendait d'autres arguments et surtout d'autres précisions. Il ne leur suffit pas de savoir qu'ils ont été trahis. Contrairement à l'appel de Weil-Curiel qui leur criait : « Peuple réveille-toi », nous sommes persuadés que les métallos et tous les ouvriers grévistes qui ont mené durant ces derniers mois une bataille acharnée contre le patronat, roupillent beaucoup moins que n'importe qui. Ce qui est plus grave, c'est qu'ils se méfient terriblement, et à juste titre, de tous les appels creux. Ils veulent une direction de révolutionnaires qui sachent prendre leurs responsabilités, ils ne veulent pas de nouveaux fromagistes, même échappés de leur cloche. Il leur faut un guide audacieux. Ce guide ne peut être qu'un parti révolutionnaire ayant un programme détaillé et précis qu'ils peuvent discuter, comprendre et suivre.

Les hésitations devant Royan sont, pour eux, de bien mauvais augure.

Abonnement à « LA COMMUNE » :

Un an 30 fr.

6 mois 15 fr.

3 mois 8 fr.

Compte Chèque postal

BRAUSCH 1773-07, Paris

Journal composé et tiré par des ouvriers syndicaux
IMPRIMERIE SPECIALE DE « LA COMMUNE »
Le Gérant : A. BASTIDE.

Organisation de la misère, et de la guerre

LES premiers décrets-lois du gouvernement Daladier-Sarraut et Cie viennent d'être promulgués à l'Officiel en date du 3 mai.

C'est dire que la totalité des travailleurs, ouvriers, paysans ou artisans de ce pays ignorent encore non seulement les considérations politiques qui en précèdent le texte, mais aussi le texte lui-même.

La difficulté de fait pour ces travailleurs de se procurer et d'étudier les vingt-cinq pages de texte serré qui constituent le premier train des décrets-lois — et n'oublions pas que d'autres suivent ! — et les commentaires insuffisants qu'en donnent les organes de presse, à commencer par « le Popu » et « l'Humanité », peuvent contribuer puissamment à faire « avaler le morceau ». Chacun ne voyant dans ces mesures que la disposition fragmentaire qui le touche en particulier, l'ensemble des décrets-lois, avec leur caractère dictatorial, belliciste et féroce répressif risque d'échapper au grand public, et de lui être présentée de façon tendancieuse.

« Ce Soir », organe stalinien, a osé publier que les majorations d'impôts prévues aux décrets-lois ne porteraient que sur les impôts directs, à l'exclusion des taxes de consommation qui pèsent lourdement sur les petits budgets. Or, « Ce Soir » et ses responsables staliniens, ont menti de la façon la plus impudente.

« La Commune » se devait de donner aux travailleurs une analyse succincte, mais complète et objective, de ces dispositions dirigées contre eux et dont la plus grande partie est empruntée aux mesures envisagées précédemment par les ministres de Front populaire.

La première série des décrets-lois comporte 123 articles répartis en cinq chapitres concernant respectivement le budget, la production, le crédit, la défense nationale et les mesures prises contre les « étrangers ».

Le Budget

« Le Gouvernement s'est attaché en premier lieu, à l'examen des charges publiques pour les reclasser méthodiquement ». Effectivement, les charges publiques ont été revues et reclassées, mais aussi augmentées.

Notons au passage que dès avant la promulgation des décrets-lois, « 40 % des revenus sont absorbés par l'impôt ». En conséquence de quoi on décide la réintégration dans le budget ordinaire d'une série de dépenses figurant à des budgets annexes. Cette réintégration est d'ailleurs incomplète puisque plusieurs milliards destinés à combler le déficit des chemins de fer échappent au reclassement, mais n'en restent pas moins financés par les travailleurs.

Les dépenses supplémentaires nécessitées par ce seul reclassement sont de l'ordre de trois milliards 716 millions de francs.

Une contribution nationale exceptionnelle pour le redressement financier est décidée et devra rapporter à la trésorerie 3.200 millions de francs. Cette somme sera couverte par une majoration immédiate de tous les impôts directs et indirects de 8 % !

Il reste bien entendu que les diverses taxes telles que taxes à la production, frais de timbre et d'enregistrement, etc... n'échappent pas à cette majoration.

On nous annonce aussi qu'une surtaxe sur les bénéfices réalisés frappera les entreprises travaillant pour l'Etat (défense nationale et collectivités), mais aucune mesure concrète concernant cette surtaxe et son application n'est encore envisagée.

Pour la meilleure compréhension des dé-

crets, nous indiquons ici quelques mesures d'application qui figurent à un autre chapitre. Nous n'insisterons pas ici sur leur caractère répressif :

Faculté pour le contribuable de régler ses impôts de l'année en 12 versements égaux, ou en autant de fractions égales qu'il reste de mois à courir depuis leur mise en recouvrement jusqu'à la fin de l'année.

Le contribuable qui ne s'est pas acquitté des fractions échues sera poursuivi pour la totalité de la contribution.

Le déménagement hors du ressort de la perception, la vente volontaire ou forcée ou l'application de sanctions fiscales peuvent entraîner l'exigibilité immédiate et totale de l'impôt.

L'article 28 prévoit en outre la solidarité fiscale des époux vivant sous le même toit.

La Production

Le gouvernement se propose « d'assurer la reprise de l'activité économique — augmentation de la production — afin de maintenir et d'augmenter le pouvoir d'achat. »

On remarquera que cette augmentation de la production se fera surtout aux frais des prolétaires français et étrangers, favorisera le regroupement des entreprises capitalistes et, bien entendu, laissera intactes leurs précieuses plus-values.

Pour le regroupement rationnel des entreprises capitalistes, l'article 33 prévoit :

Dégrèvements tendant à favoriser les investissements, actes de fusion des sociétés par actions, extensions (locaux, matériel et outillage) permettant d'accroître le rendement de l'exploitation, immobilisations à caractère social (logements ouvriers, crèches, garderies, etc...).

Contre les travailleurs français et étrangers :

L'article 13 autorise les entreprises à récupérer les heures de travail perdues par suite du chômage collectif, ou à prolonger la durée du travail effectif en cas de surcroît extraordinaire du travail.

L'article 14 prévoit la modification et la révision des conventions collectives lorsque la convention aura été dénoncée du côté ouvrier ou du côté patronal par l'organisation signataire considérée comme la plus représentative (sic), ou encore « lorsqu'il apparaîtra que la convention ne répond plus à la situation dans la région considérée ».

Sous le prétexte démagogique de défendre la main-d'œuvre nationale, une série de dispositions sont prises contre les étrangers, indépendamment du décret Sarraut qui leur est spécialement consacré. (Création d'un registre spécial dans l'entreprise, mentions particulières sur les cartes d'identité, etc...). Elles auront pour double effet d'enfermer le travailleur étranger déjà pourvu d'emploi dans les cadres d'une catégorie professionnelle et d'une circonscription territoriale, ce qui les livrera à toutes les violations patronales de contrat.

Elles rejeteront en outre impitoyablement du cycle de la production les émigrés politiques arrivés en France sans contrat de travail. (Articles 19 et 20).

Crédit

Nous passerons rapidement sur les 31 articles relatifs à l'extension du crédit et dont la disposition la plus marquante est l'acceptation obligatoire de traites escomptables en règlement de marchandises livrées, et la faculté donnée aux fournisseurs de l'Etat de tirer des traites escomptables sur les administrations.

Défense Nationale

Ce chapitre nécessiterait une étude spéciale. Les décrets-lois expriment un nouvel et considérable effort dans le sens de la course aux armements et de l'orientation des forces actives du pays vers cette perspective : la guerre.

Les mesures relatives à la guerre, la marine, l'air et les colonies sont groupées en un seul document, de même que ces différents services sont centralisés et coordonnés au Ministère de la Défense Nationale.

Le préambule précise que l'équipement du territoire en vue de la guerre « doit s'étendre au-delà des frontières mêmes de la métropole » dans toutes nos colonies en général et en particulier dans nos possessions méditerranéennes.

Indépendamment des prochains décrets-lois, le document analysé ici décide, en sus des dizaines de milliards déjà votés, une tranche de constructions navales de l'ordre de 5 milliards de francs, l'augmentation du nombre des officiers en activité, l'augmentation des effectifs, le renforcement des corps d'occupation.

Les effectifs de la Marine passeront de 69.500 à 72.500, ceux de l'Air de 46.500 à 52.500 !

Le tout entraînant un accroissement de dépenses de l'ordre de 8 milliards 905 millions 672.683 francs.

Et nous arrivons maintenant au décret Sarraut, préparé de longue date, contre les « étrangers ».

La police et les étrangers

Ce décret-loi — Sarraut dixit — « ne porte aucune atteinte aux règles traditionnelles de l'hospitalité française, à l'esprit de libéralisme et d'humanité qui est l'un des plus nobles aspects de notre génie national ».

Aucun étranger ne peut entrer en France sans avoir satisfait aux conventions internationales. Il doit, pour séjourner, être muni d'une carte de tourisme (ça, c'est pour les riches !) ou d'une carte de travailleur (nous avons vu que l'émigré politique ne pourrait, en fait, obtenir cette carte).

L'émigré politique se réclamant de cette qualité sera bloqué à la frontière à fins d'enquête administrative, subordonnée elle-même à des considérations « de sécurité nationale et d'ordre public » et soumise en dernier ressort à l'acceptation du Ministère de l'Intérieur.

Le fait d'héberger un « étranger » donne lieu à tout un système de contrôle policier qui, pour les particuliers, revêt un caractère de mouchardage organisé.

L'étranger est astreint à un contrôle sévère et de tous les instants.

Les quelques garanties accordées à l'émigré en échange de tant de vexations sont sans effet si « la sécurité nationale et l'ordre public sont en cause ».

Les immigrés que « toute la planète repousse » et qui ne peuvent obtenir de visas seront parqués dans des endroits déterminés et surveillables, qui ne sont certes pas des camps de concentration. Ils devront se présenter périodiquement à la police.

Bien entendu, ces différentes dispositions comportent de sévères pénalisations en cas de non observation. L'amende et la prison s'y conjuguent à l'expulsion pure et simple.

Tels sont, rapidement résumés, les premiers décrets-lois dont aucun journal n'a encore donné une analyse complète et contre lesquels l'ensemble des ouvriers et des paysans de ce pays devraient se lever en masse et lutter sans trêve.